

## Patrimoine historique de la Cerdagne, le site des Escaldes s'offre un futur après le bras de fer pour son rachat

Le site des Escaldes, signifiant eaux chaudes, *aigues caldes*, est un haut lieu de Cerdagne. Durant près de 20 siècles, grâce à des sources d'eau chaude sulfureuse, des termes ont été créés et privatisés. À l'abandon depuis plusieurs années, le site des Escaldes aiguise les appétits. Après un bras de fer pour son rachat et moult rebondissements, y compris sur le Bon Coin, il est finalement repris par la communauté de communes Pyrénées-Cerdagne qui dévoile ses premiers projets à L'Indépendant.

### La bataille du rachat des Escaldes

La reprise du site, au poids économique et social historiques, fut un long fleuve tout sauf tranquille. Entre conflit privé-public, volte-face et bras de fer juridique. Les élus de l'intercommunalité Pyrénées Cerdagne entreprennent dès 2014, des actions pour la reconversion du site, propriété de la CNAM, en faisant exécuter l'état des lieux sur la ressource en eau chaude. De 2015 à 2018, est réalisé un plateau technique pour le suivi de la ressource en eau minérale. En 2016, une consultation est lancée auprès des prestataires pour la réalisation d'une étude sur les potentiels et opportunités économiques pour la reconversion du site. *"Jusqu'en mars 2023, nous avons travaillé avec la CNAM. Nous avons reçu un promoteur qui avait prévu un projet autour du thermalisme santé avec un certain nombre d'activités. Pour des raisons de choix d'entreprise, il s'est retiré du projet"*, explique Georges Armengol, président de l'intercommunalité. *"Nous nous sommes aperçus en juin 2023, que la CNAM avait passé un accord avec une entreprise privée, la Société Pierre et Terres, promoteur immobilier, et acté une promesse de vente en septembre pour 1,46M€. Sur le Bon Coin, nous avons vu fleurir des préventes de la société prévoyant de morceler le site ! Ce projet de découpe était sans cohérence avec le projet de nouvelle vie présenté antérieurement par la société White Gold."* Le conseil communautaire avait suivi avec beaucoup d'intérêt le projet porté par cette société qui s'appuyait sur les études lancées et payées par l'intercommunalité, avec la participation financière de l'Etat, la Région et le Département. Devant la nécessité de préserver ce patrimoine séculaire, plusieurs motions pour l'avenir du site sont adoptées par la commune d'Angoustrine-Villeneuve-Les Escaldes et les deux intercommunalités, Pyrénées-Cerdane et Pyrénées Catalanes. *"En décembre 2023, nous avons décidé d'exercer notre droit de préemption du site des Escaldes à l'unanimité du conseil communautaire"*, résume le président. Le 7 mai 2024, l'intercommunalité signait l'acte d'acquisition pour 700 000€.

## Quels projets pour le site ?

Le site des Escaldes comporte plusieurs unités sur un vaste domaine de 52 hectares, dont 30 acquis par l'intercommunalité. On y trouve le bâtiment central et technique, quatre bâtiments d'habitation, trois villas (en tout 25 000 m<sup>2</sup> construits), un parc de 5 hectares avec des séquoias centenaires et des terrains à bâtir. *"Le bâtiment central, le vaisseau, va faire l'objet de tout un travail autour du thermalisme, les eaux chaudes et la santé, mais également sur d'autres domaines dans le but de préserver et valoriser la ressource naturelle en eau, propriété nationale des Cerdans\*, mais également conforter le bien-être et développer l'emploi sur le territoire"*. Cela va prendre 3 ans pour essayer de trouver des axes d'activité économique pour lesquels l'intercommunalité va rechercher des investisseurs et ensuite des exploitants. *"Nous avons signé une convention de travail avec l'Agence Régionale d'Aménagement et de Construction pour nous accompagner"*. D'autre part, compte tenu de la problématique du logement, l'intercommunalité a pris contact avec des opérateurs pour estimer le coût des travaux sur deux des quatre immeubles, permettant de dégager une vingtaine de logements qui servirait à la demande locale.

\*La Source Colomer – La Grande source ou Source Colomer constitue l'émergence principale du groupe des Escaldes (10 sources répertoriées). Son débit est de 33 m<sup>3</sup>/heure, soit 9 litres par seconde. La température constante est de 41,6°.



Les thermes des Escaldes en 1931.

## L'histoire des Thermes des Escaldes

Des sources d'eaux chaudes sulfureuses, sulfo-alkalines et alcalines connues par les Romains, certainement antérieurement, sont l'intérêt majeur du site. Il faut attendre les premières mentions dans le texte, en 1373, pour remonter le fil historique de ce joyau cerdan. On a soigné au fil des siècles, par le climat, le soleil et bien sûr les eaux chaudes toutes sortes d'affections. Au 17<sup>e</sup> siècle, Joan Trigall décrit avec force détails, une grande chapelle à l'intérieur de laquelle se trouvent les célèbres bains. Tous peuvent s'y baigner grands, petits, hommes, femmes, riches et pauvres ! En 1659, par le biais du Traité des Pyrénées, les thermes des Escaldes passent sous administration française. En 1772, Louis XV concède les bains à Joseph Carrère. Mais la privatisation des bains et l'accès payant, montèrent les Cerdans contre le projet. Les bains furent vendus au Dr Vergès et François Colomer. Ce dernier, à partir de 1812, seul propriétaire de la source va largement développer les thermes. À partir de la moitié du 19<sup>e</sup> siècle, les bains s'agrandissent au fur et à mesure qu'ils changent de main : Antoine Merlat, les frères Giralt, la famille Carbonell, puis Agusti. En 1895, l'établissement qui accueille 1500 personnes sur 4 mois, comprend des constructions spacieuses, des petits chalets et pavillons de bains spéciaux, un café, un billard, un théâtre. Un sanatorium construit sous la direction du Dr Hervé, est inauguré en 1924. L'équipement thérapeutique est au niveau des autres stations pyrénéennes. En 1946, le site passe dans le Patrimoine de la Sécurité Sociale. Initialement réservé aux malades de sexe féminin, il était le seul établissement en France qui permette le traitement médical, hygiéno-diététique et chirurgical de la tuberculose. À partir de 1969, le centre Helioclimatique de la Cerdagne, propriété de la CNAM sera géré par la CRAM pour soigner la pneumologie et la réadaptation fonctionnelle et sera fournisseur d'emplois pour nombre de familles cerdanes. Alain Poincheval en prend la direction en 1984. On compte 180 personnels médicaux, 150 malades et 35 stagiaires aides-soignants. Le site développe une ville dans la ville avec même une école. Longtemps chauffé par les sources d'eau chaude, le passage au chauffage au fuel plombe le budget de l'établissement qui est déclaré non rentable. En juin 2017, le centre des Escaldes, non sans d'importantes manifestations du personnel et des élus, ferme définitivement, l'activité ayant été déplacée en partie à Err au GCS Pôle sanitaire Cerdan en 2015.